

Questions orales

discutés de nombreux aspects touchant la commercialisation du grain de l'Ouest».

Le ministre a également ajouté qu'ils n'avaient «participé activement à la campagne électorale d'aucun des membres du comité consultatif». Il semble curieux que le ministre n'ait pas lu l'article du commissaire Richard Klassen, paru dans divers journaux agricoles, et dans lequel il ne faisait valoir qu'un seul des points de vue représentés à la Commission canadienne du blé.

Est-ce que le ministre va examiner les activités de M. Klassen et des autres commissaires afin de découvrir quels sont ceux qui ne sont pas demeurés politiquement neutres?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, il ne me semble pas inhabituel que de temps en temps un commissaire de la Commission canadienne du blé défende les politiques et les pratiques de cette dernière. Cela me semble tout à fait logique pour un membre de la Commission canadienne du blé dans l'exercice normal de ses fonctions.

Si le député a des accusations précises à porter au sujet de l'un quelconque des membres de la commission, ou de toute autre personne associée avec cette dernière et qui aurait agi de façon incorrecte, je lui saurais gré de nous en faire part au lieu de lancer toutes sortes de rumeurs.

M. Leon E. Benoit (Végréville, Réf.): Monsieur le Président, le paragraphe 17(4) de la Loi sur la Commission canadienne du blé dit ceci: «Il incombe à la Commission de prendre les mesures administratives relatives à l'organisation des élections [des membres du comité consultatif] et à la surveillance de leur déroulement.» Par conséquent, le rôle des commissaires est similaire à celui que joue Élections Canada à l'occasion des élections fédérales.

En présentant le point de vue d'un groupe de candidats, plusieurs commissaires ont violé la Loi sur la Commission canadienne du blé. Le ministre va-t-il demander la démission de tous les commissaires qui ont fait activement campagne avant les élections des membres du comité consultatif de la commission?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, ma réponse au député est un non très bref puisque je ne dispose pour le moment d'aucun renseignement confirmant ses allégations.

* * *

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Gurbax Singh Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Transports Canada a plus que doublé le tarif des parcomètres aux aérogares 1 et 2 de l'aéroport international Pearson, le faisant passer de 3 à 8 \$ l'heure.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi il impose des augmentations aussi fortes aux voyageurs juste au moment où leur revenu disponible est à la baisse?

M. Joe Fontana (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le député tient autant que le ministre à l'exploitation sûre et efficace de l'aéroport Pearson. Or, le tarif en question n'a subi aucun changement depuis 1991, sauf les changements exigés par les modifications fiscales de l'Ontario. De plus, les parcomètres se trouvent aux endroits où la circulation est la plus congestionnée à l'aéroport et où le stationnement ne devrait être que de courte durée afin de permettre le transport des bagages et le dispersion des voyageurs. Les gens qui veulent stationner plus longtemps peuvent se rendre au garage où le tarif n'est que de 3 \$ la demi-heure. C'est de cette façon que nous allons régler le problème de la congestion à l'aéroport Pearson.

* * *

• (1455)

[Français]

LES PÊCHES

M. Yvan Bernier (Gaspé, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Lors de la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres des Pêches, le 1^{er} novembre dernier, le gouvernement du Québec demandait au fédéral de lui redonner une partie de la gestion des pêches. Peu après, le ministre des Pêches déclarait en cette Chambre avoir l'intention de réorganiser le secteur des pêches. Il a même ajouté, et je le cite: «J'ai hâte de poursuivre les dialogues et les discussions fructueuses avec toutes les provinces, y compris le Québec.»

Pourquoi le ministre n'a-t-il toujours pas répondu à la requête du ministre des Pêches du Québec, alors qu'il s'appête à déposer un plan de pêche qui affectera tout le secteur des pêches dans la zone atlantique? Pourquoi?

[Traduction]

L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, le député a parfaitement raison. C'est scandaleux de voir que 35 jours ont passé depuis que le gouvernement du Québec, son gouvernement, a officiellement proposé de changer radicalement la nature des relations entre le gouvernement fédéral et celui de la province. Notre gouvernement n'a pas encore réussi à donner une réponse exhaustive au changement radical qui est proposé dans le mode de gestion des pêches, bien que nous ayons eu 35 jours complets pour discuter de ce changement et le mettre en oeuvre. C'est vraiment scandaleux et je promets de faire mieux à l'avenir.

* * *

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Jim Abbott (Kootenay—Est, Réf.): Monsieur le Président, la semaine dernière, Revenu Canada a diffusé un communiqué sur le contrôle des armes à feu dans lequel on déclare: «La GRC et Revenu Canada Douanes utilisent les ressources qui leur ont été accordées dans le cadre de l'initiative gouvernementale de lutte contre la contrebande et continueront d'appliquer des mesures plus sévères pour enrayer la contrebande.» Même le ministre de la Justice reconnaît que des milliers d'armes à feu